

VITESSE

REGLEMENT PARTICULIER 2025

2 4 MARS 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE
25 POWER ENDURANCE



MOTO-CLUB : des AS (C1710)

E-MAIL : frenault.chronometrage@orange.fr

TÉLÉPHONE : 0675078822

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Florent Renault/Moto Club des As

N° D'ÉPREUVE FFM : 303

DATE : 11 au 13 avril 2025

LIEU : Selves, 15290 Le Rouget-Pers

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pascal Belin	Licence : 003379
Délégué FFM (Président du Jury)	Michel Marillier	Licence : 172002
Membre du Jury	Jocelyne Garel	Licence : 011009
Membre du Jury	Jean-Marc Bon	Licence : 025009
Commissaire technique responsable	Gilles Dumillier	Licence : 058536
Responsable du chronométrage	Magali Tamon	Licence : 027071

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	EQUIPAGES	AGE MINI*	MACHINES	PUISSANCE	PLAQUES
Catégorie 1	2 à 6 pilotes	9 ans	Open 4T mono ou bicylindre à boîte de vitesse ou à variateur	Maxi 15CV à la roue arrière	1
Catégorie 2			Open 2T à boîte de vitesse ou à variateur (à 9 et 10 ans : cylindrée maxi 85cc 2T ou 160cc 4T)	Maxi 25CV à la roue arrière	2

* L'âge minimum doit être révolu à la date de l'épreuve.

Les machines électriques sont admises sous réserve de respecter les règles de puissance dans les catégories mentionnées.

Licences autorisées : FIM Europe / NJ2 / NJ3 / NJ3C / NCO / NPH / LJA (prise en ligne uniquement), délivrées par la FFM.

LES TEMPS DE CONDUITE :

Age des pilotes :	Durée des relais :	Nombre de relais :	Temps de repos :
9/10 ans	Maximum 30 minutes	Maximum 3	Au moins 1h
11/12 ans		Maximum 4	Au moins 1h
13/14/15 ans		Maximum 5	Au moins 30 min
Plus de 15 ans		Libre	Libre

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoire : casque homologué aux normes FIM, gants en cuir, bottes/chaussures en cuir, protection dorsale, protection pectorale.
recommandé : airbags.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise par écrit et en main propre au Directeur de course au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 300 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 100 € (200 € pour un moteur 4T), qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Christophe Sureau**

Nombre de secouristes **4**

Hôpital le plus proche **25 km**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30 min**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit de Karting Le Lissartel**

Adresse **Selves, 15290 Le Rouget-Pers**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1096m**

Largeur minimum de la piste **7m**

CAPACITÉ ENDURANCE :

Pendant les essais : **46**

En manche : **39**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **4 février 2025**

Renault
t
Florent

Signature
numérique de
Renault Florent
Date :
2025.02.04
12:15:40 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE : **26 MARS 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26800 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE : **31/03/2025**

NUMÉRO : **25/0339**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

VITESSE

REGLEMENT PARTICULIER 2025

Ligue Mini OGP



MOTO-CLUB: des AS (C1710)

E-MAIL: frenault.chronometrage@orange.fr

TÉLÉPHONE: 0675078822

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Florent Renault/Moto Club des As

N° D'ÉPREUVE FFM: 303

DATE: 11 au 13 avril 2025

LIEU: Selves, 15290 Le Rouget-Pers

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pascal Belin	Licence :	003379
Délégué FFM (Président du Jury)	Michel Marillier	Licence :	172002
Membre du Jury	Jocelyne Garel	Licence :	011009
Membre du Jury	Jean-Marc Bon	Licence :	025009
Commissaire technique responsable	Gilles Dumillier	Licence :	058536
Responsable du chronométrage	Magali Tamon	Licence :	027071

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE*	MACHINE	PUISSANCE MAX	PLAQUES
MINI OGP 115	De 7 à 11 ans	Jusqu'à 110cc embrayage semi-automatique / 2 soupapes Jusqu'à 115cc 4T à boîte de vitesse / 2 soupapes	12CV à la roue arrière	1
MINI GP 160	De 10 à 14 ans	Châssis type GP homologué / Moteur 160cc 4T monocylindre Zongshen 155cc, YX 160cc, Tokawa 160cc / 2 soupapes OVHALE GP 0-160 ou OVHALE GP 0-160 EVO	14CV à la roue arrière	2
MINI GP 190	De 12 à 16 ans	Châssis type GP homologué / Moteur 190cc Daytona (4 soupapes) type FSM et OVHALE GP2-190 monocylindre	23CV à la roue arrière	3

* L'âge minimum doit être atteint à la date de l'épreuve. L'âge maximum ne doit pas être dépassé au 31 décembre de l'année en cours.

Les machines électriques sont admises sous réserve de respecter les règles de puissance dans la catégorie mentionnée.

☒ COURSE(S) ANNEXE(S):

V15 - V25	15 ans et +	de 150 à 250cc 2 temps / jusqu'à 150cc 4 temps / V15 moins 150, V25 moins 250
Pit/GP 15 - Pit/GP 25	15 ans et +	de 150 à 250cc 2 temps / jusqu'à 250cc 4 temps / Pit/GP 15 moins 150, V25 moins 250
Découvertes	6 à 12 ans	6 ans maxi 50cc à variateur

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoire :**
casque homologué aux normes FIM, combinaison en cuir 1 ou 2 pièces, gants en cuir, protection dorsale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise par écrit et en main propre au Directeur de course au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 150 € (300 € pour un moteur 4T), qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Christophe Sureau**

Nombre de secouristes **4**

Hôpital le plus proche **25 Km**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30 min**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit de Karting Le Lissartel**

Adresse **Selves, 15290 Le Rouget-Pers**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1096m**

Largeur minimum de la piste **7m**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **40**

En manche : **34**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **4 février 2025**

**Renault
t
Florent**
Signature
numérique de
Renault Florent
Date :
2025.02.04
14:41:00 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE : **2 6 MARS 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26500 LA ROCHE-DE-GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE : **31/03/2025**

NUMÉRO : **25/0339**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

VITESSE

GDF ENDURANCE 25 POWER

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : des AS (C1710)

DATE : 11 au 13 avril 2025

LIEU : Selves, 15290 Le Rouget-Pers



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
Vendredi 11 avril 2025			
14h30 à 18h30	Roulage Club	Toutes	
16h00 à 19h00	Contrôles administratifs	Vitesse	
16h15 à 19h15	Contrôles techniques	Vitesse	
Samedi 12 avril 2025			
7h00 à 8h00	Contrôles administratifs	Vitesse et Endurance 25 Power	
7h15 à 8h15	Contrôles techniques	Vitesse et Endurance 25 Power	
8h00	Briefing et Mise en place	Commissaires / Sécurité	
8h15	Briefing pilotes	Vitesse	
8h50 à 9h05	Essais Libres	Mini OGP 115	
9h10 à 9h25	Essais Libres	Mini OGP 160-190	
9h30 à 9h45	Essais Libres	V15 - V25	
9h50 à 10h05	Essais Libres	Pit/GP 15 - Pit/GP 25	
10h10 à 10h20	Démonstration	Découvertes	
10h30 à 10h50	Essais Chronométrés	Mini OGP 115	
10h55 à 11h15	Essais Chronométrés	Mini OGP 160-190	
11h20 à 11h40	Essais Chronométrés	V15 - V25	
11h45 à 12h05	Essais Chronométrés	Pit/GP 15 - Pit/GP 25	
12h10 à 12h20	Démonstration	Découvertes	
12h25	Briefing Teams Managers	Endurance 25 Power	
12h25 à 13h45	Pause		
14h00 à 14h45	Essais Libres	Endurance 25 Power	
14h50 à 15h10	Course 1	Mini OGP 115	
15h20 à 15h40	Course 1	Mini OGP 160-190	
15h50 à 16h10	Course 1	V15 - V25	
16h20 à 16h40	Course 1	Pit/GP 15 - Pit/GP 25	
16h45 à 16h55	Démonstration	Découvertes	
17h00 à 17h45	Essais Chronométrés	Endurance 25 Power	

MOTO-CLUB : des AS (C1710)
DATE : 11 au 13 avril 2025
LIEU : Selves, 15290 Le Rouget-Pers

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
Dimanche 13 avril 2025			
8h15	Mise en place	Sécurité / Commissaires	
8h30 à 8h45	Warm-Up	Endurance 25 Power	
8h50 à 9h00	Warm-Up	Pit/GP 15 - Pit/GP 25	
9h05 à 9h15	Warm-Up	V15 - V25	
9h20 à 9h30	Warm-Up	Mini OGP 1 60-190	
9h35 à 9h45	Warm-Up	Mini OGP 115	
9h55 à 10h05	Démonstration	Découvertes	
10h15 à 10h35	Course 2	Pit/GP 15 - Pit/GP 25	
10h40 à 11h00	Course 2	V15 - V25	
11h05 à 11h25	Course 2	Mini OGP 1 60-190	
11h30 à 11h50	Course 2	Mini OGP 115	
12h00 à 13h15	Pause		
12h15	Remise des Prix	Vitesse	
13h15 à 13h25	Pré-Grille	Endurance 25 Power	
13h26	Tour de reconnaissance	Endurance 25 Power	
13h28	Tour de chauffe	Endurance 25 Power	
13h30	Départ	Endurance 25 Power	
17h30	Arrivée	Endurance 25 Power	
18h00	Remise des Prix	Endurance 25 Power	